

Bienvenue à l'Académie Verte !





L'Académie verte : c'est quoi ?

L'Académie Verte est l'école de formation du mouvement Les Écologistes à destination des Membres et des Soutiens.

Le lancement de cette Académie fait partie du mandat de l'actuel Bureau exécutif avec deux membres délégué-es à la formation, Mélissa Camara et Nour Durand-Raucher.

La partie opérationnelle est assurée par la création d'un pôle "vie interne" au sein de l'équipe salariée avec notamment l'embauche d'une "chargée de formation".



Notre approche

La formation militante est à la fois un **outil de conviction et d'encapacitation**.

De conviction d'abord, puisqu'il s'agit d'apporter des connaissances et des compétences sur des sujets et avec des méthodes propres à l'écologie politique.

D'encapacitation ensuite, car la formation militante permet une émancipation par l'apprentissage. La formation est enfin un outil puissant pour constituer et développer un collectif. Au sein d'un parti, c'est permettre à des adhérent-es d'acquérir une culture politique commune. Notre philosophie pédagogique est en phase avec nos valeurs, elle s'attache à réinventer une éducation populaire, qui favorise l'échange entre pairs et la mutualisation des bonnes pratiques.

En ce sens :

- l'Académie Verte vise à **mutualiser et valoriser l'existant avant de produire de nouveaux contenus**,
- le **catalogue de formations** est établi selon les besoins du local et des différentes instances via la diffusion de questionnaires en interne.



Ce qui a été mis en place depuis 2022

24 formations organisées pendant les
3 Journées d'Été des Écologistes de 2024

+ de 600 personnes formées
avec plus de 200 retours

2 axes de formations : fondamentaux de l'écologie
et les Municipales (Enregistrements et contenus
à retrouver ici.)

1 journée de formations organisée pendant
les Journées d'Été des Écologistes de 2023

30 personnes formées à la formation à la lutte
contre les VSS :

52 formations organisées dans 15 Régions

10 Masterclass ont été tournées
[Lien vers notre dernière Masterclass](#)
[Lien vers les autres Masterclass](#)



Ce qui est en cours en 2024

LANCEMENT OFFICIEL DE L'ACADÉMIE VERTE

- La mise en place du Conseil Stratégique et la validation de la feuille de route de l'année 2024-2025
- Le lancement du site internet

ACCUEIL

- Webinaires d'accueil
- Refonte du livret d'accueil
- Le lancement d'un groupe de travail "Bien accueillir au sein du parti" ayant pour but de se former en interne sur le sujet et de développer des formations sur les fondamentaux pour les nouvelles et nouveaux adhérent-es

LES ÉCOLOGISTES, UN MOUVEMENT INCLUSIF ET BIENVEILLANT

- La formation des membres du pôle régulation,
- La formation d'une nouvelle promotion de formateur.ices VSS et le lancement d'un groupe de travail sur la question du déploiement de ces formations en interne
- La mise en place d'un parcours de formation à la lutte contre les discriminations en interne

SE FORMER DANS LA PERSPECTIVE DES MUNICIPALES

- Un espace Municipales lors des JDE avec une 10aine d'ateliers
- L'organisation de trois formations pendant les Universités des Ruralités Écologistes
- L'organisation d'un week-end de lancement du parcours de formation des municipales en décembre

Mise en place d'un conseil stratégique pour structurer l'Académie verte



La gouvernance de l'Académie verte

Le Conseil stratégique

Le Conseil Stratégique est sollicité sur les questions stratégiques et politiques relatives à l'Académie Verte en lien avec les motions votées lors du Congrès fédéral.

Cela concerne notamment le choix des **grandes orientations**, la **priorisation des sujets de formation**, l'**insertion des actions de l'Académie dans le temps politique** ainsi que le **déploiement sur tout le territoire de ces formations**.

Le Conseil stratégique est en charge d'élaborer une feuille de route entérinée par le Bureau exécutif. Les membres sont nommé-es pour un mandat de deux ans (hormis les membres du BE). Le **Conseil Stratégique se réunit deux à trois fois** par an, en lien avec Bureau exécutif avec ordre du jour collaboratif élaboré en amont.



Les membres de la gouvernance

Collège interne



Nour
DURAND-RAUCHER



Mélissa
CAMARA



Aïssa
GHALMI



Esra
ERCAN



Sylvie
LÉGER



Octave
PLESSIS



Léa
DAS NEVES BICHO



Pôle élu.es
EN ATTENTE

Collège externe



Noël
MAMÈRE



Alice
BARBE



Erwan
LECOEUR



Marie-Blanche
PERSONNAZ



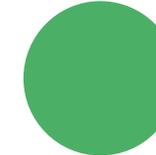
Maud
SARDA



Simon
PERSICO



Sanaa
SAITOU LI



EN COURS

Les groupes de travail

Pour appuyer la mise en place de la feuille de route opérationnelle de l'Académie Verte des groupes de travail thématiques pourront être créés.

La création d'un groupe de travail est validée au sein du Conseil Stratégique. Les groupes de travail sont composés :

- des **acteur·ices concerné·es par le sujet** (Commissions, Groupes locaux, Régions, personnes identifiées selon leurs compétences, etc.)
- des **personnes cooptées en externe** au vu de leurs compétences sur le sujet.

La coordination de ces groupes de travail est assurée par le pôle Vie interne qui vient en appui, conseil des GT, s'assure de leur bon fonctionnement et de faire le lien entre les GT. Des référent·es en parité + sont désigné·es par les GT qui sont en charge de leur animation. Un groupe de travail doit être limité dans le temps et se terminer quand les objectifs fixés par la feuille de route ont été atteints.



Pistes de travail pour la suite



Méthodologie pour établir la feuille de route

La feuille de route de l'Académie Verte tiendra compte :

- Des motions votées par le mouvement Les Écologistes,
- La mutualisation du travail déjà effectué auparavant sur le sujet et par les différentes instances du parti :
 - Un questionnaire de remontée des besoins envoyé aux régions,
 - Un questionnaire de remontée des besoins envoyé aux Commissions,
 - Les retours d'expérience d'autres partenaires (écologes belges, CEDIS, la Fève)

Elle sera enrichie des propositions faites par les membres du Conseil Stratégique dont la principale mission est l'élaboration de cette feuille de route.



Une feuille de route

... à construire avec le Conseil stratégique



Merci !

Julie Manac'h

Directrice de la vie interne
julie.manach@lesecologistes.fr

Céleste Lacombe

Chargée de formation
celeste.lacombe@lesecologistes.fr



Règlement intérieur

RI - Article 13-14. L'Académie verte

- L'Académie verte est l'organe fédéral de formation des Écologistes.
- Elle assure l'information et la formation des Membres, des élu-es et des Soutiens. En favorisant la création de parcours de formation régionalisés, accessibles au plus grand nombre.
- Pour remplir ses fonctions, l'Académie verte peut établir des partenariats avec d'autres entités ou contracter avec des organismes de formations.

RI - 7-1. Elaboration du Projet

→ propose à l'Académie verte des thèmes de formations à destination de l'ensemble des Membres, élu-e-s et Soutiens.

